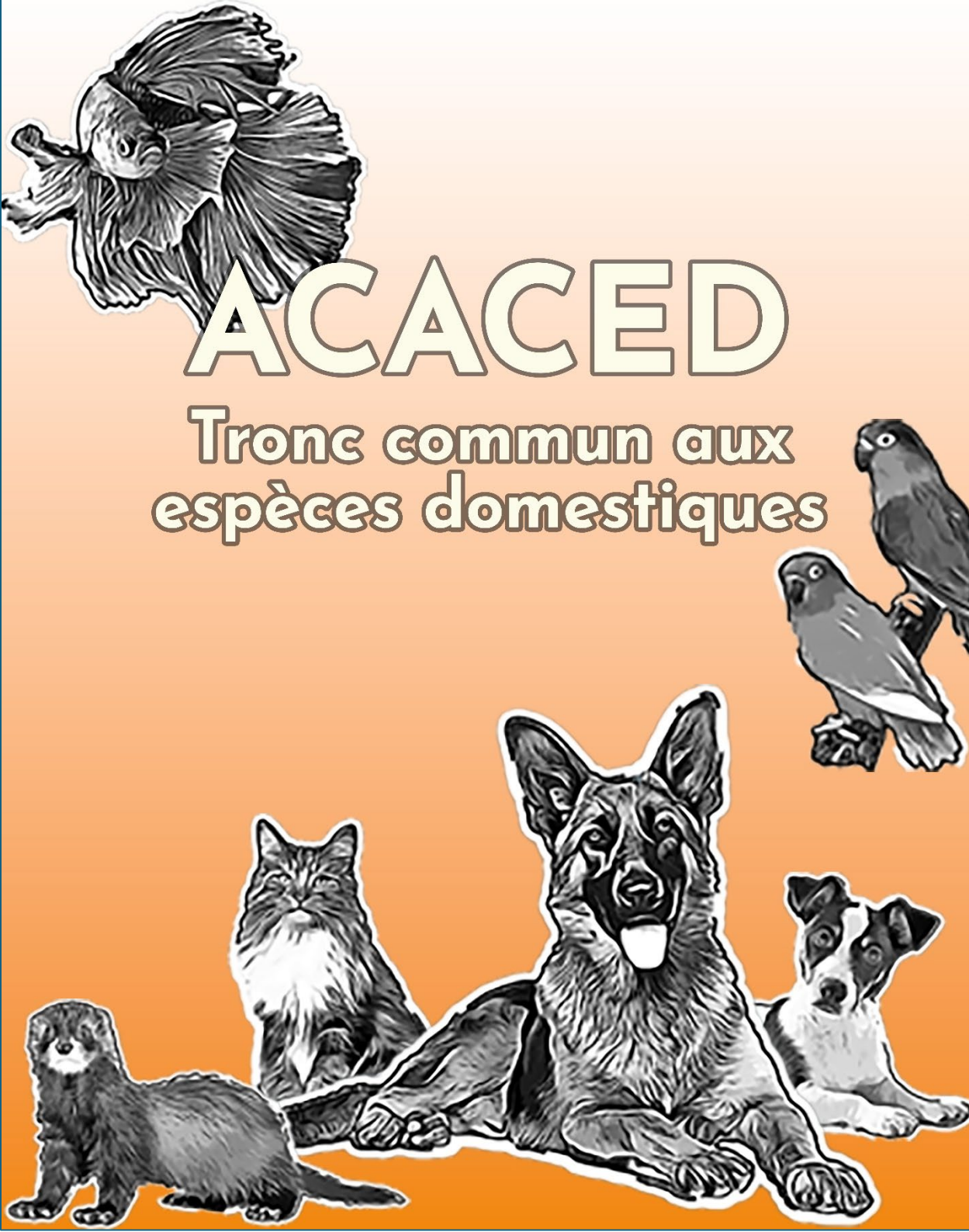




ACACED Tronc commun

PARTIE 6

**Les bases de la santé
des animaux
domestiques
PARTIE 1**

NOTE

Cette partie couvre les normes et les conseils relatifs à la santé animale pour toute ou une majorité des espèces domestiques.

Des informations complémentaires relatives aux espèces sont ajoutées dans les modules dédiés auxdites espèces, à savoir :

- ACACED-CHIENS09_Les bases de la santé canine
- ACACED-CHATS08_Les bases de la santé féline
- ACACED-Autres-PM05 - Les bases de la santé des petits mammifères domestiques
- ACACED-Autres-OISEAUX05 - Les bases de la santé des oiseaux domestiques
- ACACED-Autres-POISSONS05 - Les bases de la santé des poissons domestiques

I – Les principaux signes d'alerte chez l'animal domestique

- **Tout changement radical de comportement :**
 - Perte ou gain d'appétit,
 - Abreuvement excessif,
 - Modification du caractère ou du comportement (un animal naturellement dynamique ne doit pas soudainement manquer d'énergie ou se montrer agressif),
 - Abattement, léthargie, prostration ou recherche d'isolement,
 - Problème de propreté, arrêt de la miction ou de la défécation,
 - Démangeaisons, secouage de tête, troubles locomoteurs (boiterie, perte d'équilibre, mouvements incoordonnés).



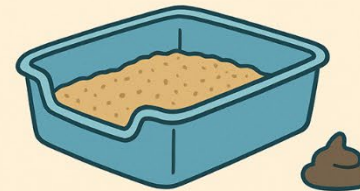
**TROUBLES
DE L'APPETIT**



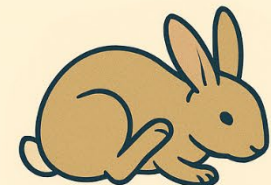
**SOIF
EXCESSIVE**



**LETHARGIE,
MODIFICATION DU
COMPORTEMENT**



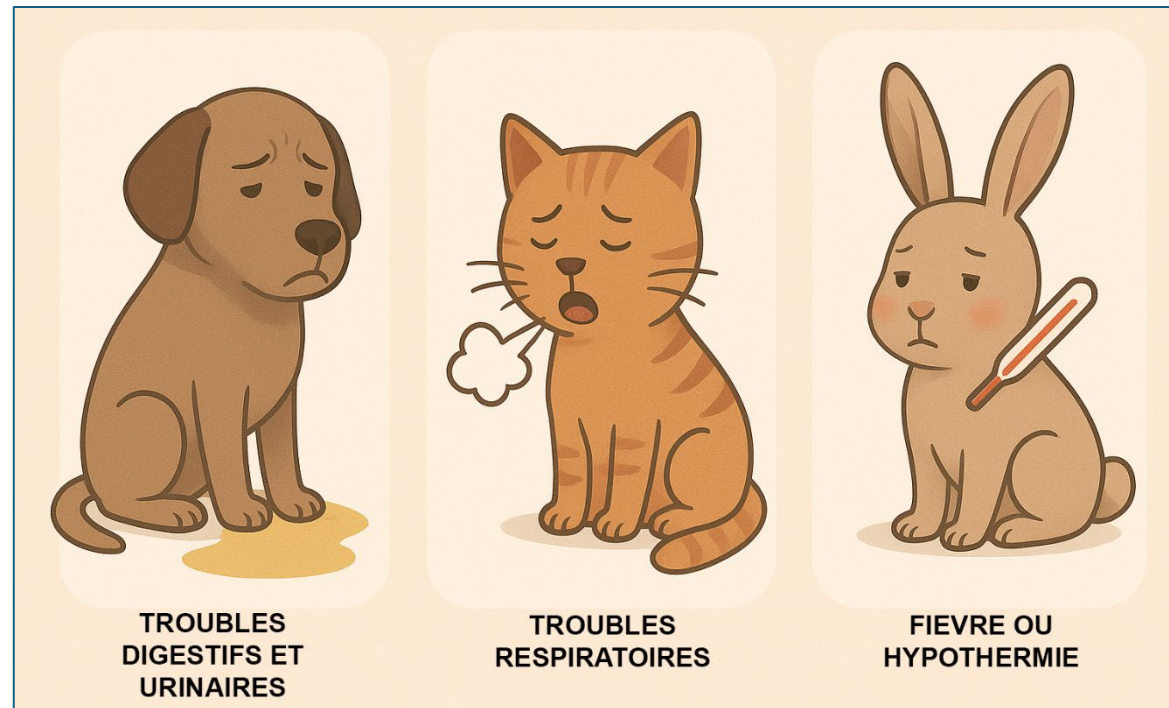
MALPROPRETE



**DEMANGEAISONS,
TROUBLES
LOCOMOTEURS**

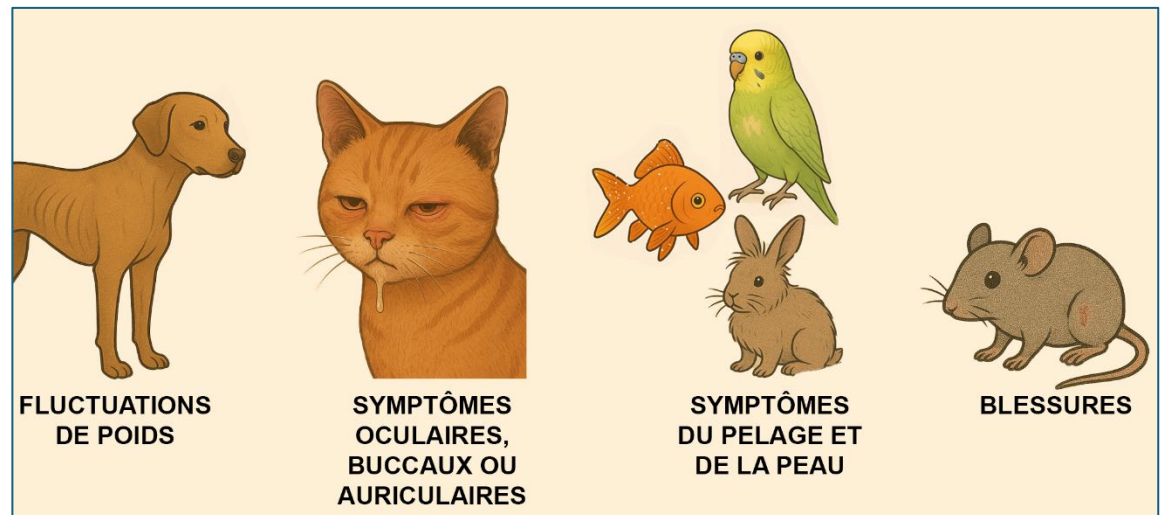
- **Tout changement radical des fonctions physiologiques normales :**

- Troubles digestifs (diarrhée, gaz, constipation, vomissements),
- Troubles urinaires (difficultés à uriner, urine trouble, trop colorée ou à l'odeur excessivement forte),
- Troubles respiratoires (sifflements, éternuements, toux, hyperventilation),
- Toute modification de la température corporelle normale.



- **Tout changement physique radical :**

- Perte ou gain de poids,
- Aspect de la truffe ou du nez : truffe / nez sec, écoulements,
- Aspect des yeux : yeux ternes, voilés, larmoyants, rouges (signe d'irritation) ou jaunes (signe d'un problème hépatique),
- Aspect des oreilles : des oreilles sales, écoulements,
- Aspect du pelage, du plumage, des écailles, des nageoires et de la peau : pelage ou plumage terne, clairsemé, rougeurs, nageoires déchirées, blessures, excroissances,
- Aspect des dents : dent manquante ou cassée, présence de tartre,
- Aspect des muqueuses (gencives et langue) : muqueuses pâles (signe d'anémie), bleutées (signe d'un trouble de l'oxygénation), rouge vif (signe d'infection) ou jaunâtres (signe d'un problème hépatique).



II – Les soins préventifs

Les soins d'hygiène désignent les soins réguliers que peuvent effectuer les propriétaires d'animaux pour éviter le développement de tout problème de santé. Ces soins d'hygiène incluent :

- **L'hygiène** : le nettoyage et la désinfection des accessoires, du matériel, des boxes, des cages et des aquariums doivent s'effectuer régulièrement, voire quotidiennement selon le besoin, pour éviter la prolifération de bio-organismes nocifs à la santé des animaux, voire de leurs propriétaires.

Cette hygiène régulière est d'autant plus importante pour les espèces peu manipulables, comme les poissons, car elle représente le moyen de prévention principal des maladies, un protocole vaccinal et antiparasitaire n'étant pas disponible pour ces espèces.

- **L'alimentation** : une alimentation riche, complète, de qualité et adaptée à chaque espèce et à son stade physiologique permet d'éviter des carences et d'encourager les fonctions physiologiques normales de l'organisme.

- **Les soins d'entretien** : entretien du pelage / plumage, coupe des griffes, nettoyage des yeux (en particulier chez les races brachycéphales, comme les Bouledogues ou les Persans, qui présentent naturellement des écoulements oculaires) et des oreilles, nettoyage et désinfection des plaies superficielles,
- **Les soins sanitaires** : protocoles vaccinal et antiparasitaire et visites régulières de contrôle vétérinaire (pour les espèces concernées). S'inscrivent également dans les soins sanitaires le respect d'une période de quarantaine de **7 jours à minima** pour tout nouvel animal entrant dans le milieu d'un animal résident,
- **La gestion du stress** : le stress est une source majeure de pathologies chez les espèces domestiques.
Il peut être prévenu par :
 - L'adaptabilité absolue de l'environnement de vie aux besoins inhérents de chaque espèce,
 - La reconnaissance des signaux comportementaux inhérents à chaque espèce,
 - Le respect de l'application des normes et des conseils d'hygiène, d'entretien et sanitaires.

IMAGES

Toute photo ou illustration appartient à Mi & Moune EI et est protégée par le droit d'auteur.